

# Le féminisme en Allemagne

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 405

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261137>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ciations, spécialement les corporations, compriment qu'il était de leur devoir de veiller à la protection des enfants sans famille.

La rapide extension de l'industrie ayant modifié complètement le genre et le mode de travail de notre peuple, il fallut songer à s'occuper, non seulement de tous les orphelins, mais de tous les enfants en général. La question du développement physique et intellectuel de la jeunesse devint primordiale. Pour pouvoir accomplir le travail que l'on attendait d'elle, la jeunesse avait besoin d'acquiescer des connaissances que la famille n'était plus à même de lui procurer. C'est alors que se créèrent nombre d'organisations privées, ayant pour but de venir en aide aux familles. Puis l'Etat et les communes compriment aussi qu'il était de leur intérêt, non seulement de procurer à la jeunesse les moyens de se développer, mais encore de la protéger de toutes façons. C'est ainsi que l'on vit apparaître diverses institutions, que l'on groupe actuellement sous le nom de « Protection de la jeunesse ». Mais si l'on songe que l'on comprend généralement sous le nom de « jeunesse », aussi bien l'enfance que l'adolescence, c'est-à-dire la créature humaine prise dès sa naissance et jusqu'à ses 20 ans — âge où notre code civil la déclare apte à faire partie de la société — on verra que cette « œuvre de protection » est des plus vastes et comprend les institutions les plus diverses.

La protection de l'enfance commence par la protection de la femme enceinte, à laquelle la loi sur les fabriques oblige d'accorder 6 semaines de repos après ses couches. Les bienfaits de cette loi sont complétés par les diverses œuvres fournissant les soins gratuits pour l'accouchement, l'aide pécuniaire nécessaire pendant les 6 semaines de chômage forcé (assurance), les primes à l'allaitement, etc. Puis viennent toutes les institutions s'occupant du bébé: pouponnières, Gouttes de lait, crèches, jardins d'enfants, œuvres dans lesquelles l'enfant dont la mère travaille hors de la maison reçoit les soins dont il a besoin. Il faut signaler également les différents cours de puériculture, cours ménagers, etc., qui forment en quelque sorte aussi une protection de l'enfance en préparant les futures mamans à remplir leur tâche pour le plus grand bien de l'enfant.

Dès l'âge de 6 ans, c'est l'école qui prend soin des enfants pendant une bonne partie de la journée. Là aussi on retrouve le désir constant d'aide et de protection. Ce sont d'abord les « soupes scolaires », pour les enfants nécessiteux, ou pour ceux qui habitent trop loin pour pouvoir rentrer chez eux à midi; puis les distributions de lait à 10 heures. Dans quelques endroits industriels, les enfants reçoivent même un petit déjeuner en arrivant à l'école, car la mère devant partir très tôt pour la fabrique, les gosses n'ont souvent qu'un premier repas fort écourté. Puis ce sont les distributions de fruits frais aux enfants de nos montagnes, afin de parfaire ce que leur nourriture pourrait avoir de trop uniforme; puis, enfin, les distributions de vêtements, de chaussures, etc.

Les communes se sont tout d'abord inquiétées de procurer à leurs petits écoliers des salles d'études claires et ensoleillées. On a discuté longuement, un peu partout, de la forme à donner aux pupitres et aux bancs afin que les enfants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles. Mais on n'a pas tardé à reconnaître qu'il ne suffisait pas de protéger l'enfant en supprimant les inconvénients auxquels il se trouverait en butte tôt ou tard, mais qu'il

## VARIÉTÉ

### Inventeur ... Inventrice

M<sup>lle</sup> Germaine Gourdon est une toute jeune fille de la région parisienne qu'une bienfaisante invention a rendue célèbre en quelques jours. Elle a imaginé et réalisé un appareil qui détruit plus d'un million de moustiques par heure. Cet appareil, en apparence d'une grande simplicité, se compose d'une lampe munie d'un puissant réflecteur qui concentre la lumière sur l'orifice d'un cylindre. Les insectes qu'attirent les rayons lumineux sont happés par un aspirateur et vont s'enfouir dans un sac. C'est ainsi que l'on peut, *grosso modo*, décrire, en profane, cette ingénieuse machine. C'est aux Saintes-Maries-de-la-Mer que l'inventeur — il faudra bientôt un féminin à ce mot-là — a expérimenté, en août dernier, son invention. Le premier soir l'appareil aspira 2 kgs d'insectes. Il ne restait à M<sup>lle</sup> Gourdon qu'à faire constater et évaluer officiellement et scientifiquement cette capture. Elle prit le train pour Paris et alla présenter son sac de moustiques au Muséum d'Histoire naturelle. Le savant professeur Séguy, émerveillé, évalua approximativement à trois millions quatre cent mille le nombre de minuscules cadavres.

Cent quarante millions de moustiques ont été capturés par un seul appareil en vingt et une nuits de démonstrations contrôlées par les services techniques du département des Bouches-du-Rhône. L'assainissement de la Camargue semble donc pouvoir être assuré dans un laps de temps plus ou moins rapproché selon le nombre et la puissance des capteurs employés. On sait que les moustiques y constituent un terrible fléau. Ils y éclosent, pendant les mois d'été, à raison d'un milliard par hectare et par jour. Cette région si pittoresque, si pleine d'un charme sauvage et d'une étrange beauté, en est rendue inhabitable. La Tarasque légendaire, dont sainte Marthe la délivra, n'était pas plus redoutable que ces bestioles harcelantes et chargées de fièvre.

Cette jeune fille, très bien douée pour les sciences, était depuis cinq ans l'aide de labora-

toire de son père. M. Gourdon, chercheur et inventeur lui-même, s'est dès longtemps spécialisé dans l'étude des rayons ultra-violet et de leur utilisation industrielle. Il en a fait la première application publique à Paris, en 1908.

C'est en montant dans l'Est une fabrique de papier, en 1921, qu'il eut l'occasion de constater l'attraction exercée par ces rayons sur les insectes. De là est partie sa fille pour imaginer un engin d'extermination de ses ennemis ailés — qui sont aussi les nôtres. Mais le « capteur Germaine Gourdon », obtenu après de longues et patientes recherches, n'est pas un simple piège lumineux, comme nous autres profanes serions portés à le croire. L'inventeur prétend que « la luminescence des lampes productrices de rayons n'est pour rien dans le résultat obtenu, qui est dû aux trains ondulés de vibrations ultra-violettes lancées dans l'atmosphère ».

Pendant que sa fille s'absorbait dans la préparation de sa vengeance, c'est-à-dire dans la fabrication de son appareil, M. Gourdon étudiait le problème de la destruction mathématique des moustiques. Il est arrivé à la conclusion que l'assainissement de la Camargue demanderait deux ans, à la condition de mettre en service trois cents capteurs et de commencer les opérations au début de la saison, dès que vient à éclore la première et la plus faible des quatre générations de moustiques qui se succèdent pendant l'été. Ces trois cents appareils représentent une dépense de trois millions, plus un million de frais d'entretien par an. Mais la troisième année cinquante capteurs suffiraient, dont l'entretien ne dépasserait pas trois cent mille francs.

Aussitôt après les expériences des Saintes-Maries les commandes ont afflué. Plusieurs appareils fonctionnent déjà en Camargue. L'Amérique du Sud en demande; l'Italie, où l'on s'occupe activement de l'assainissement des Marais Pontins, va les utiliser. C'est la gloire, et pour que rien ne manque à son succès, l'inventeur, Germaine Gourdon, a même déjà des contrefaçteurs. Mais la lutte ne fait pas peur à cette jeune fille d'origine vendéenne, et dont la grand-mère était une Cathelineau.

(Le Figaro.)

MARC HELYS.

d'apprentissage, foyers des apprentis, associations sportives, etc.

\* \* \*

Comme on le voit, l'ouvrage que nous venons d'analyser donne une vue générale complète de tout ce qui se fait en Suisse pour la protection de la jeunesse. Ce volume sera des plus utiles aux personnes s'intéressant à cette question, par les renseignements précis qu'il contient sur les diverses organisations s'occupant de cette question dans notre pays.

H. ZWAHLIN.

## IN MEMORIAM

### M. le pasteur Béranger

C'est avec le plus vif regret que nous apprenons le décès, subitement survenu à Lausanne, des suites d'une opération, de M. le pasteur Béranger, chapelain de l'Hôpital cantonal, le mari de la dévouée caissière de l'Association lausannoise pour le Suffrage. M. Béranger était, en effet, non seulement un homme charmant, d'une bonté exquise, courtois et serviable, mais c'était aussi un féministe convaincu, et dont l'activité prouva ses convictions. Celles qui, comme la signataire

de ces lignes, ont fait des conférences de propagande suffragiste à travers le canton de Vaud durant les années d'avant guerre, n'ont pas oublié l'accueil qu'elles recevaient à la cure de Mézières, dont M. Béranger était alors pasteur, ni les auditoires éclairés et progressistes auxquels elles avaient, grâce à l'influence du pasteur et de sa femme, le privilège de s'adresser dans le village du théâtre du Jorat.

Plus tard, et lorsqu'il fut installé à Lausanne, M. Béranger fit paraître, pendant plusieurs années, au Comité du *Mouvement*, marquant ainsi un vif intérêt pour notre journal, dont il fut le conseiller sûr et le lecteur fidèle. Aussi, est-ce avec une reconnaissance émue pour sa mémoire que nous exprimons ici à M<sup>me</sup> Béranger tous nos regrets et toute notre sympathie dans le grand deuil qui la frappe.

E. GR.

## Le féminisme en Allemagne

On peut deviner quel est son sort, en ce tragique printemps de 1933, durant lequel tous ceux parmi nous qui croient encore aux droits imprescriptibles de la conscience individuelle (droits qu'il devient de mode dans certains milieux de traiter dédaigneusement de vieux jeu) ont brûlé du besoin de clamer bien haut leur protestation. Car, qu'il s'agisse de chefs féministes à titre individuel, ou de groupements féministes organisés, la démission forcée, élégamment appelée « mise en congé », ou la dissolution provoquée ont fait leur œuvre. Le Conseil national des Femmes allemandes, le puissant frère aîné de notre Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, un membre important du Conseil international des Femmes, s'est dissous. L'Association allemande des Instituts, fondée en 1890 par Helene Lange, s'est également dissoute. La Ligue allemande des Citoyennes, branche de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, le sera sans doute à l'heure à laquelle paraîtront ces lignes, ayant convoqué à Erfurt pour le 31 mai une Assemblée générale extraordinaire, avec cette proposition de son Comité directeur à l'ordre du jour. L'Académie pour le travail social et pédagogique des femmes est aussi dissoute..., et la liste va sans doute s'allonger encore durant ces prochaines semaines. Non pas que la force soit intervenue pour imposer ces décisions, qui ont été prises librement par les membres responsables de ces organisations; mais les conditions qu'on mettait à la continuation de leur existence (plus de discussions, plus de votations, plus d'élections de Comités...) étaient telles que toutes nos organisations auraient agi de même dans des circonstances analogues.

Et quant aux individualités, la liste est longue aussi de toutes celles qui ont perdu leur poste ou dû quitter leur fonctions, les unes sans doute pour cause de race ou d'opinions politiques, mais d'autres aussi simplement parce qu'elles étaient des femmes. Nous avions déjà mentionné la « mise en congé » de Gertrud Bäumer, qui occupait un des plus hauts postes au Ministère de l'Intérieur; depuis lors, son sort a été partagé par Emmi Beckmann, directrice d'une école municipale de jeunes filles à Hambourg; par Susanna Engelmann, qui occupe un poste analogue à Berlin; par Mathilde Vaerting, professeur de pédagogie à l'Université d'Iena, et psychologue bien connue par ses recher-



## Les femmes et les livres

### Les femmes dans la littérature catalane moderne.

#### I

A l'occasion des fêtes du Centenaire de la renaissance littéraire en Catalogne, célébrées à Barcelone, à Pâques 1933, il est intéressant de noter que les femmes auteurs catalanes ont joué un rôle important dans la littérature de leur pays. Je voudrais surtout mentionner ici Cathérina Albert, une des femmes de lettres les plus remarquables de notre temps, qui, par ses écrits, a fondé toute une école, dite école rurale, dans la littérature catalane. Car non seulement elle a orienté un grand nombre d'écrivains de talent à choisir leurs sujets dans la vie des paysans catalans, mais a aussi apporté une manière tout à fait personnelle à traiter ses sujets, un style remarquablement individuel et puissant, qui la met au premier rang des écrivains de son pays.

Née en 1873 à l'Escalà (province de Gérone), Cathérina Albert a débuté en 1901 avec un recueil de poèmes, *Le chant des mois*, publié

sous le pseudonyme de Victor Català, nom de plume sous lequel elle est devenue célèbre, surtout par ses ouvrages en prose. En 1902 parut le premier recueil de ses nouvelles, sous le titre de *Drames ruraux*. La critique a aussitôt fait ressortir que ces nouvelles évoquaient une vision particulière de la vie, son aspect sombre, voire tragique. Ce réalisme rural se manifeste de façon plus éclatante encore dans le recueil *Arètes aigües* (1907). Dans sa préface, l'auteur avertissait que son livre n'était point une lecture à conseiller aux demoiselles de la ville, qui pourraient s'offenser de ses couleurs crues et s'attrister de ses notes sombres. « Jamais, dit la critique, dans la littérature catalane la misère de l'être humain, incapable de s'arracher aux réalités de son milieu, n'avait été décrite d'une pointe aussi incisive, parfois brutale. » Les tendances de l'œuvre de M<sup>me</sup> Cathérina Albert ont été continuées par d'autres écrivains de talent, mais elle-même demeure la plus typique personnalité qui nous ait présenté le caractère et les mœurs du paysan catalan.

En 1906 avait paru le *Livre blanc*, recueil de poèmes, gracieux certes, mais d'un idéalisme du pays des songes, loin du réalisme souvent tragique et brutal de la vie qui distingue l'œuvre littéraire de M<sup>me</sup> Cathérina Albert.

Aussi appréciés que fussent ses recueils de contes, c'est le roman *Solitude* de Victor Català qui est son œuvre la plus connue. C'est une étude psychologique de l'âme d'une femme. Il s'y passe peu d'événements dramatiques; les trois personnages en sont le gardien d'une chapelle sur la montagne, sa femme et un père; le fond sur lequel se déroule l'action, et qui tient

une grande place dans le roman, est la montagne sauvage et désolée. C'est une profonde étude psychologique de la solitude d'une âme au milieu de la solitude de la nature. « Si les ténèbres d'un implacable destin endeuillent une nature désolée, il y a dans le caractère de Mila comme un hymne ému à l'amour, à la foi, et cette figure de pasteur est une figure de belle sérénité. Les sentiments délicats, élevés, en contact avec la plus hideuse réalité, telle est la thèse capitale de ce livre remarquable qui légitimerait à lui seul la place enviable que tient Victor Català dans les lettres catalanes. »

Les contes *La mère balaine* (1920) et le recueil des nouvelles *Conte lumière* (*Contrallums*) (1932) confirment encore la valeur de la production littéraire de M<sup>me</sup> Cathérina Albert. Son œuvre nombreuse et variée connaît de légitimes succès auprès du public catalan. Il en existe quelques traductions: en italien, le roman *Solitude*; en français, un conte tiré du recueil *Arètes aigües* a paru dans les *Contes catalans* (Paris, Perrin, 1926). Cathérina Albert a extraordinairement enrichi la langue catalane de mots et d'expressions heureuses adoptés de l'idiome populaire, et compte parmi ceux des prosateurs de la Renaissance littéraire catalane dont l'apport au lexique de leur pays fut des plus importants.

M<sup>me</sup> Cathérina Albert vit d'une façon retirée à l'Escalà, son village natal, passant quelques mois par an à Barcelone. La paix heureuse de sa vie laborieuse, car, en plus de son activité littéraire, elle dirige personnellement les travaux de sa propriété de famille, a été troublée der-

nièrement par la mort de sa mère. Voici comme elle en parle dans une lettre datée de l'Escalà: « ... Le bord noir de ce papier vous dira la raison de mon silence prolongé. J'avais une mère très âgée à qui je consacrais entièrement ma vie. Les incidences de sa santé précaire dirigeaient tous mes actes. L'imminence de la catastrophe inévitable a noué mon cœur pendant ces dernières années, en l'isolant de toutes les autres choses du monde, et lorsque, malheureusement, je n'ai plus rien à craindre, la douleur de l'amputation spirituelle, que j'ai eue à souffrir, a été si vive, qu'il m'est difficile de recouvrer la sérénité et d'entreprendre la vie quotidienne. »

L'éditeur d'une *Anthologie des poètes catalans modernes* (Paris, 1921), où l'œuvre poétique de M<sup>me</sup> Cathérina Albert a été justement appréciée, lui consacre ces lignes: « Victor Català reste poète, poète d'envergure, d'imagination puissante, voire tragique. Sa sensibilité paraît même assez éloignée, à première apparence, de la sensibilité féminine. Cette artiste possède une touche sobre, ferme, un trait rapide, incisif, qui peignent d'une phrase aux images rudes, parfois sans souplesse, mais d'empreinte émotionnante. Elle contraindrait les battements de son cœur pour n'offrir que l'image dépourvue d'une parole d'artifice, afin que sa propre vision s'enfonçât au cœur du lecteur, indélébile, et qu'il ne puisse l'oublier. N'est-ce point un grand éloge de dire qu'elle atteint souvent son but? »

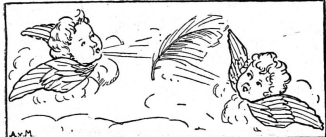
H. KELLER-TCHIKALENKO.

ches et ses publications; par Frida Wunderlich, secrétaire de l'Institut international de prévoyance sociale; par Ruth Weiland, qui occupait un poste en vue dans les organisations de protection de l'enfance; par Hannah Molte, chef de la Bibliothèque universitaire et municipale de Cologne; par combien d'autres encore?...

La vieille mythologie avait inventé le mythe de Saturne dévorant ses enfants. L'Allemagne de troisième Reich se dépouille volontairement et aveuglément de ses meilleures forces féminines, se prive de concours individuels ou collectifs de tant de femmes que le monde entier pouvait lui envier pour leurs capacités, leurs expériences, leurs initiatives, leur passé de travail intelligent et probe. Ce que des années de patient et fécond labeur avaient édifié est perdu en quelques semaines. C'est désespérant.

Désespérant d'assister ainsi à la mutilation par elle-même d'une grande nation. Désespérant de voir reculer brusquement l'idéal pour lequel toutes nous avons travaillé. Désespérant de devoir perdre de la sorte cette confiance dans le progrès, qui éclairait de sa lumière la route ardue sur laquelle doit cheminer notre féminisme. Désespérant de ne pouvoir rien faire durant cette crise terrible d'un mouvement frère du nôtre, et duquel nous avons reçu tant d'encouragements et d'exemples. Rien faire... que nous cramponner toujours plus fortement à notre idéal féministe, le défendre de toute notre foi et de toute notre ardeur, et ce faisant défendre en même temps l'idéal de démocratie, qui lui est si étroitement lié que sa disparition, même momentanée, son remplacement par telle ou telle doctrine à la mode, serait pour nous aussi lourde de conséquences et de menaces que pour nos sœurs féministes en Allemagne.

J. GUEYBAUD.



## DE-CI, DE-LÀ

### Les femmes médecins d'écoles.

Nous avons signalé dans notre dernier numéro — en nous étonnant qu'une chose si naturelle doive être considérée comme une victoire féministe — la nomination d'une femme comme médecin d'écoles à Bienne. Aujourd'hui, c'est à Genève que nous avons le plaisir d'annoncer la nomination par le Conseil d'Etat de M<sup>lle</sup> Mathilde Schenau comme médecin-adjoint au Service médical des écoles. Toutes nos félicitations.

### A travail égal, salaire égal.

Au cours de sa deuxième session, tenue à Téhéran, du 27 novembre au 2 décembre 1932, le Congrès des femmes d'Orient a adopté, entre autres, la résolution suivante:

« Les traitements et salaires des hommes et des femmes employés dans les écoles, les bureaux, les fabriques, etc., à conditions égales doivent être égaux. »

(Informations sociales du B.I.T.)



Cliché Mouvement Féministe

Une femme juge d'un tribunal pour enfants... mais c'est aux Indes! Mrs. Jinadajasa est vice-présidente de l'Association des Femmes hindoues.

## L'horlogère sans travail et le service domestique

Faisant suite, en quelque sorte, aux articles de M<sup>lle</sup> Zwahlen sur le service domestique en Suisse d'après le Rapport fédéral sur les conditions du travail ménager, une étude de M. Lampart, inspirée des mêmes sources et publiée dans un journal ouvrier, nous montre comment les chômeuses de l'industrie envisagent la question du travail ménager. Nous en donnons ci-après un bref résumé.

### I.

En Suisse, l'offre de main-d'œuvre pour le service de maison ne peut satisfaire la demande de personnel. Il faut donc accorder des facilités à l'immigration des domestiques étrangères. Sur 100 employées de maison, 28 sont actuellement étrangères au pays, le plus souvent Allemandes ou Autrichiennes. En 1930, 17.000 jeunes filles ont obtenu des permis de séjour plus ou moins prolongés; ce personnel immigré est généralement qualifié et sérieux.

Le nombre des chômeuses de l'horlogerie ayant augmenté, on eut l'idée de les transférer dans le service de maison. Et l'on se heurta alors à toutes sortes de difficultés. Il fallut se rendre compte que l'horlogère n'est pas du tout préparée aux travaux ménagers, et qu'elle a une répugnance plus ou moins justifiée pour le métier de domestique. De plus, on s'aperçut que son transfert dans le service de maison n'aurait que peu d'influence sur le refolement de la main-d'œuvre étrangère, et que les secours aux chômeuses horlogères, tout en n'étant pas négligeables, ne constituent que le 1,8 % des allocations

fédérales, cantonales et communales. Il est donc exagéré de dire, comme on l'a fait, que les chômeuses de l'horlogerie, en se refusant au service de ménage, causent un grand préjudice à notre économie nationale. Evitons donc de laisser peser sur elles une certaine réprobation, ou de favoriser des restrictions de secours.

En effet, les salaires réels — c'est-à-dire le gage, plus le logis et l'entretien — actuellement payés aux domestiques étrangères, calculés sur la base de 25.000 personnes, à raison de 180 fr. par mois et par personne, égalent fr. 54.000.000. Or, les salaires réels que pourraient réaliser annuellement les 1.500 chômeuses horlogères célibataires transférées dans le service de maison, calculés sur la base de 160 fr. par mois et par personne, égaleraient fr. 2.880.000. D'autre part, les secours accordés annuellement à ces 1.500 chômeuses célibataires, calculés sur la base de 300 jours ouvrables et répartis sur les caisses de chômage et de crise, ascendent à fr. 1.444.500, alors que si ces 1.500 chômeuses remplaçaient 1.500 étrangères, les 23.500 étrangères restant en Suisse recevraient un salaire annuel de fr. 51.120.000.

### II.

Quels sont les obstacles rencontrés dès que l'on tente de faire passer les chômeuses horlogères — et celles de toutes les industries aussi, généralement parlant — dans le service de maison?

Ces obstacles dérivent de certaines particularités matérielles et psychologiques. Tout d'abord, le service de maison n'étant pas rien qu'un métier impose au personnel une forme de vie presque patriarcale, exigeant un effort d'adaptation aux usages et aux conceptions de l'employeur, et privant l'employée d'une partie de son indépendance. C'est, cela a été, et ce sera toujours le plus sérieux obstacle, non seulement au transfert des chômeuses industrielles, mais au recrutement du personnel de maison en général.

Le travail en fabrique, par contre, a comme avantages principaux une définition et une réglementation plus serrées du contrat de travail, une durée plus courte du temps de présence, une rétribution complètement en espèces, des rapports moins étroits entre employeurs et employés, donnant à ces derniers l'impression d'une plus grande indépendance, et, point très important, la latitude de se faire une vie privée individuelle, soustraite à l'influence de l'employeur.

Ajoutons que l'ouvrière industrielle tient à avoir une chambre bien à elle et aménagée à son goût, et qu'elle craint de ne pouvoir, étant domestique et faute d'indépendance, cultiver les relations personnelles auxquelles elle a, comme tout être humain, un droit indiscutable. N'oublions pas qu'une forte proportion des chômeuses horlogères souffre seulement de chômage partiel, et qu'elles redoutent de manquer une occasion de travail professionnel si elles se lient par un contrat de travail extra-professionnel ou s'éloignent de leur localité. De plus, et très justement, elles redoutent « de perdre la main ». Les doigts des horlogères doivent rester souples, agiles et délicats.

Une ouvrière horlogère qui ne chôme pas gagne davantage qu'une employée de maison.

Son gain moyen annuel, calculé sur la base des attestations de salaires déjà modifiées dans le sens de la baisse, est de 2.124 fr. Le gain réel, moyen et annuel d'une domestique, calculé sur la base du salaire au comptant et des prestations en nature, est, pour une débutante, de fr. 1.920. La différence en faveur de l'ouvrière horlogère est de fr. 204.

Et puis, le métier de domestique est trop souvent considéré comme étant vulgaire et peu distingué. Au lieu d'être fière d'être la collaboratrice de la maîtresse de maison et d'envisager son travail comme le travail-type et la plus nécessaire des occupations féminines, l'employée se sent souvent humiliée, et cela bien à tort. Quelques chômeuses, les jeunes surtout, redoutent de quitter leur famille; d'autres, d'être transplantées; d'autres encore, et ce sont les plus intéressantes, craignent de n'être pas à la hauteur d'une occupation à laquelle elles n'ont pas été préparées.

### III.

Quelles sont les solutions proposées par M. Lampart et les organisations ouvrières aux problèmes tels qu'ils semblent se poser?

Enumerons-les aussi rapidement que possible: combattre la déconsidération injuste et stupide attachée au service de maison; engager les chômeuses industrielles à suivre des cours ménagers, et les y contraindre s'il le faut; là où n'existent pas de tribunaux de prud'hommes, déférer les compétences nécessaires à d'autres instances judiciaires pour la solution gratuite d'éventuels conflits à l'exclusion de défenseurs et avec le concours d'experts-femmes de ménage; garantir largement le droit d'allocations de chômage en cas de rupture abrupte ou de dédite légale du contrat de travail pour de justes motifs apportés par l'employée; améliorer les conditions générales du travail domestique dans le sens d'une augmentation de salaire et de plus de temps libre.

Les chômeuses devenues employées de maison doivent se rendre compte qu'elles ont un sérieux effort à accomplir pour s'adapter à leurs occupations nouvelles, et les maîtresses de maison doivent moderniser leurs rapports avec les domestiques, et leur assurer une indépendance plus grande; les parents de chômeuses mineures doivent les encourager à suivre des cours ménagers et à accepter les places offertes.

Un dernier point: les chômeuses de l'industrie devenant employées domestiques auront le plus grand intérêt à rester affiliées à leur syndicat professionnel, qui leur sera une aide précieuse en cas de conflits.

V. DELACHAUX.

## La plaie du cautionnement

Dans la séance du 18 mai du Grand Conseil vaudois, M. Rodolphe Rubattel, directeur de la Revue (Lausanne), a développé une motion tendant à la limitation des cautionnements ruraux, cette plaie qui a désagrégé tant de familles, anéanti tant de domaines et apporté le malheur dans tant de villages. Parmi les moyens qu'il préconise, M. Rubattel cite l'obligation, pour le cautionnant, d'obtenir le consentement de sa femme, car on sait le rôle que joue la femme,

gement pour tous ceux qui luttent pour un principe de vérité et de justice, à faire parfois un retour en arrière, et à renouveler leur foi en mesurant à travers le temps la lente évolution d'une idée?

Le rôle de la maison de tolérance comme principale source de la traite et les relations internationales du trafic sont dénoncées avec une clairvoyance admirable par les abolitionnistes de la première heure. Les luttes acharnées de leurs adversaires, puis, peu à peu, la confirmation des principes émis au nom de la morale et de la justice par les découvertes de la science, et, depuis 1921, par les travaux et les enquêtes de la Commission consultative de la Société des Nations, c'est ce que M. Reelfs expose avec beaucoup de clarté dans une brochure qu'il consacre à l'histoire d'un des aspects de la traite des femmes et des enfants.

Les personnes que préoccupe la question morale liront avec intérêt et profit ce travail qui, s'il coordonne des faits qui prouvent une fois de plus la faillite de la réglementation, fait ressortir aussi combien tenaces sont encore les vieux préjugés de double morale.

M. S.

LUCIEN PEMJEAN: Vers l'invasion. Editions Baudinière, Paris. 10 f. fr.

L'auteur, frappé d'une diminution du sens national en France, découvre ce qu'il appelle le véritable ennemi, celui du dedans. Ce qu'est cet ennemi, nous laissons aux lecteurs éventuels de ce livre tendancieux le soin de le découvrir.

J. V.

J. D. REELFS, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale: La traite des femmes et des enfants et la maison de tolérance. 1 brochure de 96 pages. Payot, éditeur.

Quel réconfort n'y a-t-il pas, et quel encourage-

chanter d'un accent mélodieux ce que chantent tous les poètes: l'amour, la nature, les enfants, les vieux logis, la rêverie... et tant d'autres sujets, qu'affectionnent ceux que la poésie a frôlés de son aile. Aujourd'hui elle s'attaque à un sujet plus grave, un sujet qui lui demande un plus dur labeur: elle chante sa ville natale. Elle la chante sous tous les aspects: la Genève du passé, Genève le matin, le soir, Genève par le soleil, Genève par le vent, Genève au clair de lune. Tout en la décrivant, elle en conte un peu l'histoire et en fait surgir l'âme.

En lisant ces beaux vers bien rythmés, si riches d'expressions, dont le Mouvement Féministe a eu la première le 12 novembre, lors de la fête donnée en l'honneur de sa majorité, on se sent fier d'être Genevois, on retrouve avec émotion, sous la banale patine de la Genève d'aujourd'hui, parfois bien décevante, la haute destinée spirituelle de cette ville, sa raison d'être profonde. Car le Message de la Cité est une œuvre de foi qui vous atteint en plein cœur.

Ecoutez plutôt quelques-unes des strophes de cet ouvrage remarquable:

### Toi l'ancienne Genève

Toi l'aieule au front gris, toi l'ancienne Genève, Tu t'es levée au bord du ciel bleu qui s'achève. La lumière, l'air dur te blesse, trop vibrants, Tu reviens du passé, pâle petite ville. Surprise, le cœur gros, au loin tu te profiles, Mais déjà ressaisie et ferme tu reprends. Ta longue veille, ton amour, ton grand courage.

\*\*\*

Et je te reconnais dans le couchant qui luit, Car c'est de toi que la Genève d'aujourd'hui Tient certains traits aigus de l'âme, du visage, Et cette passion des contraires qu'elle a,



## Publications reçues

M<sup>lle</sup> EMILIA CUCHET-ALBARET: Le Message de la Cité. 1 vol. Genève, Alexandre Julien, éd.

M<sup>lle</sup> Cuchet-Albaret, auteure de nombreux volumes de vers et d'un recueil de folklores, est un vrai poète, dans toute l'envergure du terme. Nous irons même jusqu'à dire qu'elle est parmi nos meilleurs poètes genevois. Elle voit, elle sent, elle sent, elle comprend, et elle sait exprimer ce qu'elle a vu et senti, en une langue noble, forte, savoureuse, parfois un peu compliquée. Elle ne se contente pas d'avoir de la facilité, elle creuse plus profond dans son art et en extrait les gemmes du vrai talent.

Jusqu'à présent, elle avait consacré sa lyre à